

Toulouse, le 16 Mars 2020

4, rue Alaric II - 31000 Toulouse
Tél. 05 62 30 00 78 - Fax : 05 61 22 70 30
E-mail : onsil@wanadoo.fr

Monsieur Olivier Véran
Ministre des Solidarités et de la Santé
14 Avenue Duquesne
75350 Paris 07 SP

Monsieur le Ministre,

Je me permets de vous écrire après vous avoir adressé un courriel qui, je l'espère sera lu et entendu.

Il y a URGENCE à agir pour protéger les professionnels de santé libéraux exposés à la menace du covid19 et protéger ainsi la population.

Aujourd'hui, plusieurs problèmes se posent aux infirmiers libéraux, et il est URGENT d'y apporter une réponse concrète.

- L'accès aux masques est devenu impossible y compris dans les zones particulièrement touchées comme le Grand Est, on ne trouve plus aucun masque chirurgicaux et encore moins de Ffp2 ;
- Aucune consigne précise ne nous est communiquée sur ce qu'on attend réellement de nous ;
- Comment gère-t-on les patients chroniques qui nécessitent des soins quotidiens si on nous demande de prendre en charge des patients Covid19 en parallèle ?
- Comment répondre aux patients anxieux qui veulent interrompre leurs soins se mettant ainsi en danger pour nombre d'entre eux ?
- Comment notre responsabilité peut-elle être engagée dans ces cas précis ?
- Les infirmiers font face à une baisse de revenus, quels vont en être les compensations ? Y aura-t-il une indemnité pour perte d'exploitation ? Qui les rémunérera ?
- Comment vont être rémunérés les infirmiers pour les prises en charge Covid19 ? Nous avons des propositions à faire et souhaiterions être associés aux négociations en cours ; la cotation de la surveillance BPCO qui pourrait s'appliquer aux prises en charge covid19, information qui court sur les réseaux, est largement insuffisante et inadaptée à la situation de crise sanitaire exceptionnelle que nous rencontrons.
- Comment joindre les urgences alors que le 15 est saturé ?

Nous réclamons une ligne dédiée aux professionnels de santé pour les urgences.

Nous demandons que soit décrété le confinement total afin de protéger les soignants et la population.

Enfin l'Onsil et ses représentants sont bien conscients de l'urgence de la situation. Nous sommes à votre disposition pour étudier toutes les possibilités qui peuvent s'offrir à nous professionnels de santé et à nos patients.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de ma plus haute considération.

Antoinette Tranchida – Présidente.

